

COVID 19 - MediLien : organisation sanitaire territoriale des médecins libéraux en Occitanie

Chères consœurs, chers confrères,

En Occitanie, la lisibilité de l'organisation sanitaire territoriale des médecins libéraux franchit une nouvelle étape.

Très rapidement, l'union régionale des professionnels de santé (URPS), avec le soutien synergique de l'agence régionale de santé (ARS) et de l'assurance maladie, a proposé une organisation de la médecine libérale de proximité en forme de véritable exercice coordonné, à l'échelle de toute l'Occitanie.

Cette logique fait du médecin traitant ou du médecin généraliste la porte d'entrée, comme le régulateur éclairé du parcours de soins. Ce médecin, après avoir sécurisé sa pratique, continue de répondre à chaque demande de soins. C'est lui qui fait le choix d'exercer seul ou de mutualiser des pratiques collaboratives avec des collègues du territoire pour créer des filières de soins adaptées au risque pandémique, autour de plusieurs cabinets ou maisons médicales.

Sur la base du seul volontariat, dans de nombreux territoires, les médecins généralistes ont créé des sites dédiés éphémères consacrés à la seule prise en charge des patients à risque Covid en définissant le tour de rôle d'une présence médicale adaptable à la variabilité des cas d'infection. Cette organisation, au service de la population d'un territoire préfigure, quand ils n'existaient pas, les contours d'une CPTS avec un accès sur stricte indication médicale.

Cette organisation serait incomplète si elle ne tenait pas compte de **l'indispensable réponse médicale coordonnée à l'ensemble des risques**, en cette période d'une exceptionnelle gravité.

La logique du confinement ainsi que le niveau de la charge épidémique entraînent une chute drastique de la demande de soins, voire des renoncements aux soins.

Conscient des enjeux sanitaires, près de 800 spécialistes libéraux d'Occitanie se sont déjà mobilisés en répondant à notre premier appel pour décrire leur disponibilité et les modalités pour les solliciter. Cette cartographie est disponible sur notre site.

Mais après Médimail et Médic@m, nous devons aller plus loin : c'est MédiLien.

Dès mardi 14 avril, à 9 heures chaque médecin libéral d'Occitanie pourra s'identifier au moyen de sa carte CPS ou de tout autre modalité garantissant son identité pour lancer l'usage de cet outil.

En plus de la cartographie de la disponibilité des médecins spécialistes libéraux d'Occitanie, hors médecins généralistes, MédiLien permet de :

- Sécuriser l'enrôlement de chaque praticien qui pourra en temps réel modifier les informations qu'il souhaite mettre à disposition de ses confrères,
- Respecter le parcours de soins en réservant au seul corps médical l'accès aux informations transmises,
- Echanger des informations professionnelles sécurisées et cryptées indispensables à la prise de rendez-vous,
- Utiliser une application pour recevoir en temps réel la sollicitation du médecin correspondant et répondre en retour sur sa capacité de prise en charge.

La documentation nécessaire à l'usage de cet outil, qui va promouvoir la qualité et la sécurité des parcours et des soins vous parviendra rapidement. Des informations génériques sur les disponibilités médicales libérales seront également accessibles aux usagers d'Occitanie.

Restant mobilisé à vos côtés.

Docteur Maurice Bensoussan

Président URPS Médecins Libéraux d'Occitanie

[Informations complètes sur notre site internet](#)

URPS Médecins Libéraux d'Occitanie

Siège Social :

1300 Avenue Albert Einstein - 34000 Montpellier

Antenne régionale :

33 Route de Bayonne - 31300 Toulouse

Tel : 05 61 15 80 90

Mail : urps@urpslmp.org

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur URPS ML Occitanie.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par
 **sendinblue**

© 2020 URPS ML Occitanie

